

LISTE DES RECOMMANDATIONS ET DES PISTES D'ACTION
QUI ÉMERGENT À LA SUITE DE RÉFLEXION DES TABLES DE TRAVAIL

Déposée pour la rencontre de consultation du milieu culturel du 11 juin et pour l'appel d'avis

1. LA RECONNAISSANCE PAR LE MILIEU DE L'APPORT DES ARTS ET DE LA CULTURE

Piste d'action 1.1

La mise en œuvre d'une stratégie de communication structurée et portée par toute la communauté estrienne

Piste d'action 1.2

Le renforcement des alliances et du réseautage entre le milieu culturel et le monde des affaires

Piste d'action 1.3

La réalisation d'actions concertées afin de rapprocher le milieu culturel et les élus municipaux

2. LES MÉCANISMES DE COLLABORATION ET DE CONCERTATION INTERDISCIPLINAIRE ET INTERSECTORIELLE

Piste d'action 2.1

La participation du milieu culturel à la réorganisation de la concertation régionale et le choix de moyens (lieux, instances, structure...) visant à assurer la prise en compte des divers enjeux culturels dans cette nouvelle dynamique régionale

3. LE FINANCEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE

LE FINANCEMENT PUBLIC

Recommandation régionale 3.1

Une prise de position forte pour réclamer un soutien financier suffisant permettant d'assurer la vitalité des arts et de la culture en Estrie

Recommandation régionale 3.2

Une demande d'engagement sous diverses formes, notamment d'un engagement financier de la part des municipalités et des MRC estriennes envers les arts et la culture

Piste d'action 3.1

La poursuite de la réflexion sur la pertinence de mettre en place un Conseil des arts de l'Estrie

LE FINANCEMENT PRIVÉ

Piste d'action 3.2

La réalisation d'une collecte de fonds regroupée à l'échelle régionale

LES REVENUS AUTONOMES (LE DÉVELOPPEMENT DE PUBLICS ET L'ENTREPRENEURIAT)

Piste d'action 3.3

Le développement de mécanismes afin de faciliter la communication et le réseautage entre le milieu culturel et les médias

Piste d'action 3.4

Le développement d'une plateforme de commercialisation, de diffusion et de promotion centralisée

Piste d'action 3.5

La valorisation des pratiques entrepreneuriales auprès des artistes et des organismes culturelles, et leur soutien

Piste d'action 3.6

La mise en place d'un pacte sur la rémunération équitable des artistes

4. UNE FORMATION À L'ARTISTIQUE

Piste d'action 4.1

L'organisation d'un Forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes (21 septembre 2015)

Piste d'action 4.2

L'élaboration d'un plan d'action régional visant à améliorer l'accès des jeunes à la culture et à mobiliser toute la communauté autour de l'éducation culturelle des jeunes.

5. UNE PLATEFORME PARTAGÉE DE SERVICES À L'INTENTION DES ARTISTES ET DES ORGANISMES CULTURELS

Piste d'action 5.1

La mise en place d'un pôle culturel régional de création et de production pour les artistes.

Piste d'action 5.2

La conservation (et l'amélioration) d'une plateforme présentant les ressources de la région pour le milieu culturel, tout en créant des activités physiques pour présenter lesdites ressources.

6. LE VIRAGE NUMÉRIQUE

Piste d'action 6.1

La mise en place d'un comité permanent du numérique avec un mandat de veille et un mandat-conseil